

# Initiative en matière de compétences en milieu de travail

## LA STRATÉGIE DES COMPÉTENCES EN MILIEU DE TRAVAIL

### APERÇU

La Stratégie des compétences en milieu de travail (SCMT), annoncée dans le budget de 2004, est un élément clé de l'engagement du gouvernement fédéral d'accroître la compétitivité de notre pays dans l'économie mondiale. Grâce à l'information recueillie lors de consultations constantes et continues auprès des partenaires industriels et d'autres intervenants importants, les initiatives conçues à ce jour et celles qui accompagneront les prochaines phases tiennent compte des observations et des recommandations faites par des intervenants des milieux de travail de toutes les régions du Canada. La stratégie repose sur une approche à long terme qui devrait donner lieu à de nouvelles occasions de maximiser les partenariats ou d'en former de nouveaux, favoriser l'adaptation de la stratégie à de nouvelles exigences et faire en sorte que les résultats puissent se concrétiser au fil des ans.

A l'heure actuelle, l'économie canadienne évolue au rythme de changements globaux, technologiques et démographiques qui ont tous d'importantes répercussions sur les compétences. Dans le contexte d'une nouvelle économie mondiale du savoir, chaque pays tirera son principal avantage concurrentiel de l'utilisation stratégique de ses ressources humaines. L'amélioration de la compétitivité du Canada exigera que les travailleurs canadiens aient les compétences, les connaissances et l'encadrement nécessaires pour exceller, participer à l'innovation et faire preuve de souplesse et d'adaptation à l'égard d'exigences professionnelles en évolution constante.

Le développement du capital humain est une responsabilité commune aux secteurs public et privé, et le gouvernement du Canada y participera à titre de leader et de partenaire.

### VISION ET PRIORITÉS DE LA SCMT

La SCMT est un élément clé de l'engagement pris par le gouvernement du Canada d'être un partenaire au soutien offert aux milieux de travail canadiens afin qu'ils puissent accroître leurs compétences et leur productivité. La vision de la SCMT consiste à favoriser des milieux de travail inclusifs, viables et concurrentiels à l'échelle internationale, dans lesquels les travailleurs peuvent miser sur leurs compétences, leurs connaissances et leurs aptitudes pour produire des biens et services de grande valeur qui amélioreront la qualité de vie de tous les Canadiens. Afin de concrétiser cette vision, la Stratégie intègre des initiatives existantes ainsi que plusieurs nouvelles initiatives axées sur des milieux de travail à diverses étapes de développement et de mise en œuvre, entre autres :

- la Stratégie des métiers et de l'apprentissage
- la reconnaissance des titres de compétence étrangers
- le Programme des conseils sectoriels
- le Groupe de partenaires du milieu du travail
- l'Initiative en matière de compétences en milieu de travail

### L'INITIATIVE EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES EN MILIEU DE TRAVAIL (ICMT)

Les objectifs de l'ICMT ont été définis au terme de consultations exhaustives auprès des représentants d'importants secteurs du marché du travail canadien au cours de la dernière année.



L'ICMT vise à appuyer des projets pilotes (d'une durée maximale de trois ans) fondés sur des partenariats et axés sur les employeurs et les travailleurs canadiens, et qui correspondent à au moins un des objectifs suivants :

- **Faire la démonstration de méthodes novatrices en matière de développement des compétences en milieu de travail, y compris les compétences essentielles et les compétences en lecture, écriture et calcul, en gestion, en supervision et en leadership, d'autres compétences techniques telles que l'ingénierie, la gestion de projet, la réparation d'automobile, ainsi que des compétences non techniques telles des compétences générales en affaires.**
- **Appuyer l'adoption et la mise en commun de meilleures pratiques de gestion des ressources humaines (RH) et faire connaître des pratiques exemplaires touchant le recrutement, le perfectionnement et le recyclage, ainsi que le maintien en poste des employés, en particulier dans les petites et moyennes entreprises (PME).**
- **Faire des essais pilotes de méthodes novatrices en matière de définition, de reconnaissance et d'utilisation des compétences, par exemple; les passeports-formation, les ensembles de compétences, le soutien au jumelage des compétences, ainsi que la mobilité interrégionale et intersectorielle de la main-d'œuvre.**
- **Faire des essais pilotes de méthodes novatrices visant à promouvoir les partenariats, le réseautage et les échanges d'information au sein des entreprises et entre elles, ainsi qu'entre les divers secteurs d'activités, comme des partenariats entre le milieu des affaires et le monde de l'éducation.**

La présente trousse d'appel d'offre sollicitant des propositions relatives à l'ICMT a pour objet d'inviter les organismes admissibles et leurs partenaires à concevoir des projets portant sur au moins un des objectifs exposés ci-dessus.

La trousse d'appel d'offre sollicitant des propositions comprend des renseignements plus complets sur l'ICMT, de même que les étapes d'une demande de financement d'un projet.